



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet

**DIRECTION DES SÉCURITÉS
BUREAU DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Chaumont, le 08 août 2025

La Préfète de la Haute-Marne

à

Mesdames et Messieurs les maires du département

En communication à :

- Messieurs les sous-préfets d'arrondissement
- Monsieur le directeur départemental de la Police Nationale
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie départementale

OBJET : Mesures de vigilance – Fête chrétienne de l'Assomption (15 août)

Le niveau élevé de la menace terroriste qui continue de peser sur notre pays dans un contexte de vives tensions au plan international, en particulier au Proche-Orient, exige le maintien d'une extrême vigilance, notamment vis-à-vis des manifestations et des lieux à caractère religieux.

A l'approche de la fête importante que constitue, pour la communauté chrétienne, l'Assomption, le 15 août, une attention particulière doit être portée aux rassemblements, processions, pèlerinages et offices qui, en concentrant traditionnellement des publics nombreux en certains lieux et à certaines heures parfois tardives, pourraient constituer des cibles à la symbolique forte.

A cet effet, je souhaite vous sensibiliser à nouveau sur la problématique des véhicules en stationnement à proximité des lieux de rassemblement ou de culte et sur la nécessité, selon la configuration des lieux, de prendre des mesures temporaires d'interdiction de stationner.

La vidéoprotection et, le cas échéant pour les communes qui en sont dotées, la police municipale peuvent utilement concourir à la prévention d'actes de terrorisme.

Mes services ainsi que ceux de la police et de la gendarmerie, se tiennent évidemment à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous remercie de l'attention avec laquelle vous veillerez au respect et à la diffusion de ces consignes de vigilance eu égard aux circonstances et je sais pouvoir compter une nouvelle fois sur votre action pour la sécurité publique.


Régine PAM